



Projet Alimentaire Territorial de l'Agglomération de Nevers



Introduction

Historique de la démarche

Suite à une mobilisation des élus communautaires et communaux en janvier 2021, l'Agglomération de Nevers a déposé une candidature sur l'appel à projet régional de la DRAAF Bourgogne Franche Comté afin de développer son Projet Alimentaire Territorial (PAT). Lauréate de l'appel à projet, l'Agglomération de Nevers a obtenu une subvention issue de crédits de France Relance dans le cadre d'une convention de 3 ans avec la DRAAF Bourgogne Franche Comté permettant de recruter un chargé de mission pour mettre en œuvre le PAT.

En parallèle, l'Agglomération de Nevers a obtenu en octobre 2021 la reconnaissance officielle PAT niveau I par l'Etat, dit PAT « émergent » et ce, pour une durée de 3 ans.

La chargée de mission PAT a été recrutée en septembre 2022, point de démarrage de la construction du PAT.



Figure 1 : Chronologie de la démarche de construction du Projet Alimentaire Territorial de l'Agglomération de Nevers

Qu'est-ce qu'un Projet Alimentaire Territorial ?

Un Projet Alimentaire Territorial a pour objectif de **réunir l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire d'un territoire afin de co-construire des actions autour de l'alimentation dans une démarche de développement durable**. C'est une démarche collective, volontaire et concertée. La chaîne alimentaire regroupe la production, la transformation, la distribution, la promotion, la consommation et les déchets (voir tableau I en Annexes).

Les acteurs de la chaîne alimentaire interagissent entre eux et avec l'environnement naturel, et forment le **système alimentaire**, qui est le cœur d'action du PAT. La dimension territoriale s'entend par un rapprochement entre le producteur et le consommateur, que ce soit de manière géographique, économique en limitant le nombre d'intermédiaires, cognitive en favorisant les contacts humains, et politique en redonnant au consommateur visibilité sur son alimentation (CNFPT). Ce dernier point amène notamment la notion de souveraineté alimentaire qui est à prendre en compte dans une démarche de PAT, comme le droit des populations à décider de leurs propres stratégies et politiques pour garantir leur sécurité alimentaire tout en considérant les effets sur les autres (Dicoagroécologie). La sécurité alimentaire passe également par le développement de la résilience alimentaire, soit « la capacité d'un système alimentaire et de ses éléments constitutifs à garantir la sécurité alimentaire au cours du temps, malgré les perturbations variées et non prévues » (Greniers d'Abondance), notion nécessaire à prendre en compte vu les dérèglements climatiques et écologiques en cours et futurs.

Aussi, le PAT s'organise autour du concept **d'alimentation durable** que nous définissons comme suivant :

« L'ensemble des pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant accessible économiquement et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne alimentaire » (Ademe).

De cette définition découlent une multitude de notions et de sujets que nous ne détaillerons pas dans ce document, mais qui seront abordés en filigrane dans le PAT (du diagnostic au plan d'actions).

La durabilité (écologique, sociale, économique) doit se développer sur les différents maillons de la chaîne alimentaire.

Les autres Projets Alimentaires Territoriaux de la Nièvre

Au sein du département de la Nièvre, 3 autres PAT existent. Le Conseil Départemental a adopté son Projet Alimentaire Territorial en 2020, le Pays Val de Loire Nivernais et le Pays Nivernais Morvan sont en cours de finalisation de leur plan d'actions du PAT, débutés depuis 2021.

Organisation du PAT

Les thématiques structurant le PAT

Afin d'avoir une vision globale du système alimentaire, nous avons organisé le Projet Alimentaire Territorial autour de 7 grandes thématiques, qui cadrent la démarche :

- La restauration collective
- La restauration commerciale
- L'accès des particuliers à une alimentation durable
- Les filières agricoles
- La dynamique agricole
- La sensibilisation des consommateurs à une alimentation durable
- La gouvernance et coordination du PAT

Ces thématiques et sous-thématiques sont répertoriées dans le tableau de synthèse des enjeux par thématiques issus du diagnostic territorial (Annexes tableau 4).

Un choix a été fait de regrouper le volet sensibilisation des consommateurs (tous types, quelque soit les secteurs de l'alimentation) dans une même thématique afin d'avoir une vision globale des actions menées et à faire. Les autres thématiques se concentrent sur le fonctionnement même de la thématique.

Les étapes de construction du PAT

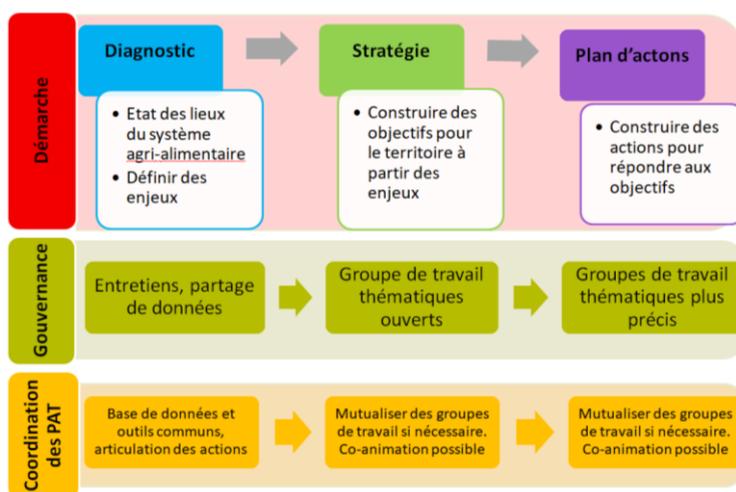


Figure 2 : Les étapes de la construction du PAT

La construction du PAT s'est organisée autour de 3 grandes étapes (cf figure 2 ci-contre) : une phase de diagnostic territorial, une phase de définition de la stratégie et une phase d'écriture du plan d'action. **Ces trois phases seront développées dans leurs chapitres propres.**

Durant ces 3 étapes, différents partenaires ont été mobilisés (voir gouvernance ci-après) afin de construire un Projet Alimentaire Territorial collectif et partagé. Une coordination avec les 3 autres PAT de la Nièvre a été menée tout au long de la construction du PAT.

Un résumé des réunions qui ont été menées est présenté dans le tableau 1 en annexes.

La gouvernance

Les différents organes

Une attention a été portée à la mobilisation d'une diversité d'acteurs du système alimentaire de l'Agglomération de Nevers, mobilisation qui varie selon les étapes du PAT.

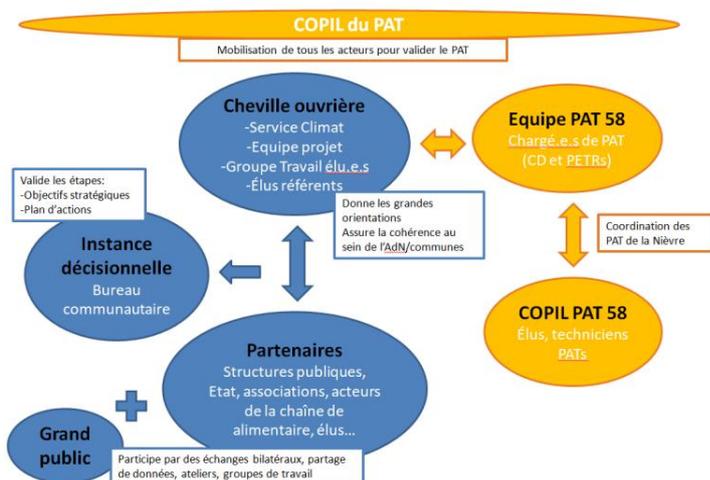


Figure 3 : Résumé de la gouvernance du PAT de l'Agglomération de Nevers

La cheville ouvrière regroupe :

*Le service climat avec la chargée de mission PAT

*L'équipe projet qui réunit des agents de l'Agglomération et de ses communes qui travaillent sur les sujets liés à l'alimentation durable

*Deux élus de l'Agglomération référents sur le sujet

*Un groupe de travail élu qui regroupe 17 élus communautaires et municipaux

Les partenaires regroupent une diversité d'acteurs du territoire : Etat, collectivités territoriales, Chambres consulaires, structures de formation, structures de restauration collective, associations, outils de transformation, syndicats, élus...

Le grand public regroupe les consommateurs de qui peuvent être mobilisés selon diverses manières (ateliers thématiques, questionnaires en ligne, Conseil de Développement de l'Agglomération de Nevers...).

L'équipe PAT 58 regroupe les chargés de PAT de la Nièvre (Agglomération de Nevers, Conseil Départemental, Pays Val de Loire Nivernais et Nivernais Morvan)

Le COPIL PAT 58 réunit les chargés de PAT, responsables hiérarchiques et les élus référents de chaque structure (Agglomération de Nevers, Conseil Départemental et Pays).

Le COPIL du PAT, regroupe ces différentes strates d'acteurs et est réuni pour valider collectivement et de manière partagée le PAT.

La mobilisation de la gouvernance

Chaque organe de gouvernance est mobilisé selon les besoins du travail à mener.

L'équipe PAT 58 se réunit tous les mois afin de mettre en cohérence les PAT, faire le point sur l'avancement des projets respectifs et partager des informations liées à l'alimentation durable.

Pour la **construction** du PAT, un résumé des réunions menées est présenté dans le tableau 2 en annexe de ce document.

Pour le **suivi** du PAT, le COPIL du PAT se réunira chaque année pour faire le bilan sur les actions menées et valider un plan d'action mis à jour pour la prochaine année. Dans un temps plus long, la stratégie pourra également être revue durant ce COPIL, aux vues de l'évolution du contexte territorial.

Les autres instances de gouvernance seront mobilisées entre deux COPIL selon les besoins de l'avancement du PAT (construction/suivi d'action, communication, voyage d'étude...).

Un accompagnement par l'Etat

L'Agglomération de Nevers, de part sa reconnaissance PAT niveau I, s'intègre dans le réseau départemental coordonné par la DDT qui accompagne les PAT dans leur démarche (suivi des projets, newsletter, espace collaboratif, séminaire...). Un réseau régional est également en train d'être relancé. A l'échelle nationale, le réseau France PAT permet de référencer les PAT sur le territoire national, d'apporter des outils ou encore de réaliser des journées thématiques.

Le diagnostic du système alimentaire

Les données du diagnostic

Le diagnostic dresse un état des lieux non exhaustif du système alimentaire de l'Agglomération de Nevers. Il a pour vocation d'être une base de travail pour construire une stratégie et un plan d'action cohérent.

Des données quantitatives et qualitatives ont été récupérées, traitées et synthétisées, puis présentées aux acteurs du système alimentaire lors de 5 réunions thématiques :

- Production agricole professionnelle – foncier, production, population, formation, installation et transmission des exploitations et contexte écologique
- Filières agricoles – de la production à la distribution
- Restauration collective - fonctionnement, approvisionnement (dont produits locaux) et loi EGAlim
- Restauration commerciale (restaurants, restauration rapide, snacking...) - vers une alimentation durable ?
- Sensibilisation des différents publics et accès à une alimentation saine et durable

Les diaporamas de présentations de chaque réunion ainsi qu'un résumé des partenaires mobilisés lors de ces réunions sont présentés en tableau 3 en annexe de ce document.

Les 5 réunions thématiques ont permis de mobiliser 57 personnes différentes issues de 23 structures du territoire.

Le diagnostic a également permis la construction de plusieurs bases de données en interne et partagées avec les autres PAT et l'Etat, et qui seront amendées au fur et à mesure de l'avancement du PAT :

- Les productions agricoles (exploitations et leur production, outils utilisés et lieux de commercialisation)
- Les restaurants collectifs (nom, type, localisation, nombre de repas, démarches de durabilité, loi EGAlim)
- Les actions menées dans le cadre d'une alimentation durable par différents acteurs du système alimentaire
- Les différents acteurs du système alimentaire, utilisée pour la gouvernance du projet

Conclusion du diagnostic : les AFOM et enjeux

Les réunions de diagnostic ont eu pour objectif d'échanger sur le contexte territorial et de valider et préciser de manière qualitative les informations présentées. Pour chaque thématique une synthèse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) a été co-construite lors des réunions, donnant les grandes conclusions du diagnostic. Ces AFOM sont disponibles dans les diaporamas de réunions de diagnostic dans le tableau 3 en annexe. Une synthèse de ces AFOM a été faite afin d'en ressortir les enjeux principaux par thématique de travail du PAT. Cette synthèse est disponible au lien suivant : <https://drive.nevers.fr/s/GZTgwrB2M6eMZJS>.

Le travail de diagnostic multi-partenarial a permis de mettre en avant des enjeux sur lesquels travailler dans le cadre du PAT de l'Agglomération de Nevers afin de cadrer la stratégie et les actions (voir tableau 4 en annexe).

Stratégie

Suite à ce travail de diagnostic, les élus de l'Agglomération de Nevers ont proposé la priorisation des axes de travail suivante :

- **Un accompagnement renforcé des structures de restauration collective** du territoire de l'Agglomération de Nevers pour augmenter leur approvisionnement en produits de proximité et de qualité, diminuer le gaspillage alimentaire et former le personnel de restauration pour accompagner ces pratiques d'alimentation durable. Cet accompagnement s'inscrit dans l'atteinte des objectifs de la loi EGalim. Ce travail sera mené sur toutes les structures de restauration collective, en collaboration avec les autres PAT œuvrant sur le territoire de l'Agglomération de Nevers.
- **Une participation au développement durable des filières agro-alimentaires territoriales** par le soutien au développement d'activité agricoles en maraichage (et fruits dans un second temps), inscrites dans une démarche d'agriculture durable et qui participent à l'approvisionnement des points de consommation du territoire. Et le soutien au développement et au maintien d'outils structurants des filières agro-alimentaires (outils de transformation, outils logistiques) dans un objectif de territorialisation et de durabilité des filières.
- **Une sensibilisation des différents consommateurs sur l'alimentation durable**, en s'appuyant sur les démarches déjà en place au sein de l'Agglomération de Nevers et de ses communes (Contrat de Ville, santé, cohésion sociale, déchets, commerces) et sur les partenaires déjà acteurs de cette sensibilisation. Des actions seront développées pour étoffer cette sensibilisation, notamment pour les publics les moins ciblés.

Les élus ont fait le choix de resserrer les actions du PAT autour de ces axes afin de concentrer la force de travail sur des actions prioritaires, en se laissant l'opportunité d'élargir ces axes de travail par la suite.

La mise en œuvre du PAT s'appuiera sur un 4^{ème} axe d'actions autour de la **gouvernance du Projet Alimentaire Territorial**.

Plan d'actions

Le plan d'actions a été écrit en prenant en compte les actions déjà menées sur le territoire, ce qui a nécessité un travail de coordination avec l'équipe projet, les partenaires et les autres chargés de PAT. Conçu comme un plan d'action opérationnel il est centré sur les actions conduites ou suivies par les agents en charge du PAT. Cette coordination a été faite via des temps d'échanges avec les personnes concernées pour chaque action, souvent de manière individuelle.

Un choix a été fait d'organiser les actions selon 2 niveaux :

- Le niveau 1 : des actions débutées ou prêtes à être lancées, qui ont donc été travaillées et avec un acteur pilote
- Le niveau 2 : des actions qui seraient à mener dans un second temps mais qui demandent à être précisées dans les missions et dans la définition d'un acteur pilote

Pour passer du niveau 2 au niveau 1, du temps d'agent et/ou des moyens devront être dédiés pour organiser l'action et la mettre en œuvre.

Légende du tableau des actions :

	Action de Niveau 2
Action	Action non pilotée par la chargée de mission PAT

Tableau I : Plan d'action du Projet Alimentaire Territorial de l'Agglomération de Nevers – Année 2024

Axe stratégique	Thématique	Niveau	N°	Nom	Enjeu principal	Pilote	Inter PAT	Description synthétique et tâches de la chargée de mission PAT	Acteurs partenaires	Budget AdN
Un accompagnement renforcé des structures de restauration collective	Restauration collective	NIVEAU 1	Action 1	Accompagner l'organisation de l'approvisionnement en produits de proximité et de qualité (loi EGAlim) des structures de restauration collective de l'Agglomération de Nevers	Augmenter la part de produits de proximité et de qualité dans la restauration collective	Chargée de mission PAT AdN	x	<p><u>Deux volets sont développés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La mobilisation de toutes les structures de restauration collective de l'AdN. Pilotage par les chargés de missions PAT de la Nièvre. - La mobilisation des producteurs et acteurs de l'agro-alimentaire. <p>La démarche nécessitera de travailler sur la planification des cultures, le prix, la logistique, les commandes, la rédaction des marchés publics, ainsi que la formation des agents de restauration et l'adaptation des menus (voir action 2). La mise en place d'outils sera nécessaire.</p> <p><u>Projets en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> *Organisation de l'approvisionnement en légumes *Réflexion sur la mise en place d'un service d'approvisionnement *Aide à la mise en place d'un container pour surgeler des produits locaux pour le SYMO 	Structures de restauration collective (SYMO, collègues, lycées, medico-social...) LEGTA de Challuy Organismes agricoles (Chambre d'Agriculture, BioBFC, CERD) Producteurs et artisans Outils de transformation Conseil Départemental Conseil Régional CMA	A prévoir pour la participation des organismes agricoles aux différents projets Budget à prévoir pour la potentielle mise en œuvre d'un service d'approvisionnement Soutien de l'AdN au financement Budget de 50 000€ pour container au SYMO -> aide de l'agglomération ?
			Action 2	Animer le réseau des structures de restauration collective de l'Agglomération de Nevers	Accompagner les structures de restauration collective vers une alimentation durable	Chargée de mission PAT AdN	x	<ul style="list-style-type: none"> *Affiner la base de données de la restauration collective *Porter à connaissance les mesures de la loi EGAlim et accompagner sur l'utilisation de la plateforme macantine.gouv *Mettre en place des formations (voir avec le CNFPT ou autre), retours d'expérience pour les cuisiniers, personnels de salle, gestionnaires financiers... 	Restaurations collectives (personnels de cuisine, périscolaire et gestionnaires) Enseignement du LEGTA de Challuy Structures de formation DDT, CD, PVDLN	Financement des formations à définir
			Action 3	Exemplarité de la collectivité dans la gestion de la restauration universitaire		Enseignement Supérieur et Chargée de mission PAT AdN		La gestion de la restauration universitaire relève des missions de l'enseignement supérieur. La chargée de mission PAT de l'AdN accompagnera dans la mise en œuvre d'actions pour développer l'alimentation durable (EGAlim, produits de proximité, sensibilisation, gaspillage alimentaire) et faire un suivi EGAlim.	Prestataire de la restauration universitaire Conseil Départemental, CROUS	/
		NIVEAU 2	Action 4	Mener un suivi du gaspillage alimentaire dans les restaurants collectifs de l'Agglomération de Nevers	Diminuer le gaspillage alimentaire dans les assiettes et dans la phase de production		x	<p><u>Piste de mise en œuvre :</u></p> <p>Développer et coordonner des actions sur le gaspillage alimentaire en s'appuyant sur les actions existantes et l'animation du réseau des structures collectives (cf action 2).</p>	Conseil Départemental Conseil Régional Service Déchets et chargée de mission PAT AdN, Restaurants collectifs et agents LEGTA, structures d'aide alimentaire, Ademe	Besoin de temps d'agents

Axe stratégique	Thématique	Niveau	N°	Nom	Enjeu principal	Pilote	Inter PAT	Description synthétique et tâches de la chargée de mission PAT	Acteurs partenaires	Budget AdN
Une participation au développement durable des filières agro-alimentaires territoriales	Restauration commerciale	NIVEAU 1	Action 5	Construction de la Charte Bien Manger à Nevers	Permettre une restauration des habitants dans les structures de restauration commerciale qui soit favorable à leur santé et à l'environnement	Ville de Nevers		Participation de la chargée de mission PAT de l'AdN aux réunions organisées dans le cadre de l'action	CMA, Promotion Santé BFC, Toques Nivernaises, Résédia, Chargée de mission PAT AdN	/
			Action 6	Accompagner les restaurateurs et structures d'hébergement vers une alimentation plus durable	Développer et valoriser la présence de produits de proximité au sein des structures de restauration commerciale	CCI		Suivi du nombre d'établissements accompagnés (PME, TPE) grâce au diagnostic via la Charte des 1000 restaurants durables et aide au dépôt de dossier sur le fond de tourisme durable pour les investissements ; suivi du nombre d'établissements labellisés Clé Verte.	Restaurateurs et structures d'hébergement Ademe, Terragir	/
	Accès des particuliers à une alimentation durable	NIVEAU 1	Action 7	Favoriser la présence de produits de proximité et de qualité dans les points de distribution pour particuliers	Augmenter la part de produits de proximité dans les différents points de vente de produits alimentaires	Chargée mission PAT PVdLN Conseil Départemental	x	La chargée de mission PAT de l'Agglomération de Nevers fera l'intermédiaire entre le Pays et les collectivités au besoin. Actions du Pays VdLN : coordonner l'installation des casiers automatiques dans les communes, accompagner les épiceries associatives, augmenter la part de produits de proximité dans les marchés de plein air.	Communes Chargée de mission PAT AdN, Chambre d'Agriculture, Producteurs, Bouge ton Coq, Mon Epi, habitants	/
NIVEAU 2			Action 8	Développer des actions pour diminuer la précarité alimentaire	Permettre un accès à toutes les franches de la population à une alimentation durable		x	<u>Piste de mise en œuvre :</u> *Assurer une veille sur les actions des structures d'aide alimentaire dans l'approvisionnement en produits de proximité dans l'objectif d'aller vers une coordination des projets. *Développer des actions dans le cadre du Projet Cohésion Sociale de l'Agglomération et du Contrat de Ville.	Service Cohésion Sociale et Chargée de mission PAT AdN, Structures d'aide alimentaire, CCAS, Collectif Solidarité, Chambre d'Agriculture DDETSPP, Conseil Départemental, Conseil Régional, LEGTA	?

Axe stratégique	Thématique	Niveau	N°	Nom	Enjeu principal	Pilote	Inter PAT	Description synthétique et tâches de la chargée de mission PAT	Acteurs partenaires	Budget AdN
Une participation au développement durable des filières agro-alimentaires territoriales	Filières agricoles	NIVEAU 1	Action 9	Accompagner le développement d'activités en maraichage portées par des collectivités sur l'Agglomération de Nevers	Renforcer la production de légumes et de fruits pour répondre aux besoins du territoire	Chargée mission PAT AdN		*Développement des Espaces Tests Agricole (ETA) sur le territoire de l'Agglomération (pilotage ETA Baratte et accompagnement ETA Coulanges) *Suivi du chantier d'insertion en maraichage de l'ASEM *Suivi des différentes démarches municipales existantes (Banlay Fertile, Les Bourgeois de Varennes) et futures *Coordination de l'ensemble de ces projets	Communes, ASEM, Conseil Départemental, Chambre d'Agriculture, BioBFC, Semeurs du possible	2024 : 15 000€ prévu pour l'ASEM ; 54 000€ à prévoir pour les espaces tests
			Action 10	Etude sur le développement de légumeries pour la restauration collective	Avoir des outils de transformation des légumes à proximité des maraichers de l'Agglomération de Nevers	Conseil Départemental		Participation de la chargée de mission PAT de Nevers Agglomération aux réunions organisées dans le cadre de ces démarches (COTECH et COPIL).	Prestataire : CERESCO.	/
			Action 11	Etude sur la filière viande	Favoriser la présence de produits animaux de proximité dans les structures de restauration collective	Conseil Départemental		Participation de la chargée de mission PAT de Nevers Agglomération aux réunions organisées dans le cadre de ces démarches (COTECH et COPIL).	Prestataire : CERD, BioBFC, DDT, NRB, CCCdL, La fermille, Abattoir de Cosne-sur-loire, C2M, CA, PNM, PVdLN, LEGTA	/
			Action 12	Rénovation et développement de l'abattoir de Cosne-sur-Loire	Maintenir et développer les outils de transformation de la viande	Abattoir de Cosne-sur-loire	x	Participation de la chargée de mission PAT de Nevers Agglomération aux réunions organisées dans le cadre de ces démarches (COTECH et COPIL). Accompagnement pour le pilotage du projet par le Pays Val de Loire Nivernais	Conseil Départemental CCCdL (prestataires : DIV et CA) PVdLN	?
		NIVEAU 2	Action 13	Accompagner le développement d'activités en productions de fruits de vergers sur l'Agglomération de Nevers portées par des collectivités	Renforcer la production de légumes et de fruits pour répondre aux besoins du territoire		x	<u>Piste de mise en œuvre :</u> Réfléchir au développement des filières fruits de vergers pour répondre aux besoins du territoire. Expérimentation en terrains de collectivités ?	Communes, Chambre d'Agriculture, BioBFC, Conseil Départemental, Conseil Régional Chargée de mission PAT AdN, LEGTA	Achat de terrains et plantation de vergers ?

Axe stratégique	Thématique	Niveau	N°	Nom	Enjeu principal	Pilote	Inter PAT	Description synthétique et tâches de la chargée de mission PAT	Acteurs partenaires	Budget AdN
Une participation au développement durable des filières agro-alimentaires territoriales	Dynamique agricole	NIVEAU 1	Action 14	Développer une stratégie foncière agricole	Connaître et maîtriser notre foncier agricole	Chargée mission PAT AdN		*Identifier, acquérir et mettre à disposition des terrains publics favorables au développement d'activités en maraichage et fruits de verger pour répondre aux besoins alimentaires du territoire (affiner le travail sur le foncier favorable au maraichage du Conseil Départemental). *Mener une réflexion sur la maîtrise du foncier (règles d'acquisition foncière, coordination avec les communes...) *Participer à la construction de la stratégie foncière de l'AdN	Direction Stratégie urbaine et territorial AdN, SCOT, Communes, SAFER Chambre d'Agriculture	Provision pour l'achat de terrains ?
			Action 15	Organiser l'accueil des porteurs de projet agricole	Accompagner l'installation et la transmission d'exploitations pour maintenir les activités et les diversifier	Chargée mission PAT AdN	x	*S'appuyer sur les documents de la Chambre d'Agriculture pour produire un guide d'accueil des porteurs de projet pour les collectivités *Etre relais au sein de l'Agglomération pour accompagner les porteurs de projet dans leur installation extra-professionnelle sur le territoire *Faire le lien entre les porteurs de projet et les terrains disponibles (agglo et communes), relayer aux communes, s'organiser entre PAT pour l'accueil des porteurs de projet, être en lien avec les structures de formation et les organismes agricoles référents, apporter des éléments sur la commercialisation possible.	Chambre d'Agriculture, Organismes de formation agricole, Terres de liens, Communes	
		NIVEAU 2	Action 16	<i>Prendre en compte les enjeux de production agricole dans la gestion de l'eau</i>	<i>Accompagner les modes de production vers des modèles plus vertueux pour la préservation de la biodiversité, des ressources naturelles et de la santé humaine</i>	Service de l'eau de l'AdN		<u>Actions déjà menées :</u> *Protection des points de captage d'eau potable *Réflexion sur la réutilisation des eaux traitées <u>Piste de développement :</u> *Mener une gestion concertée de la ressource en eau	Chambre d'Agriculture, DDT, LEGTA	
			Action 17	<i>Inciter à la protection des milieux agricoles à l'aide des documents d'urbanisme</i>				<u>Pistes de mise en œuvre :</u> *Identifier les espaces d'intérêt agricole dans le cadre de la mise en place de la stratégie foncière de l'Agglomération et sensibiliser à leur protection (protection des haies) *Mettre en œuvre des actions d'urbanisme sur les secteurs identifiés à fort intérêt pour l'alimentation : zone agricole de la Baratte, Marolles à Saint Eloi, autre ? Mettre en place des zones agricoles protégées ZAP, Périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains.	Direction Stratégie urbaine et territorial AdN, Chargée de mission PAT, Communes, SCOT, DDT, SAFER, Chambre d'Agriculture	

Axe stratégique	Thématique	Niveau	N°	Nom	Enjeu principal	Pilote	Inter PAT	Description synthétique et tâches de la chargée de mission PAT	Acteurs partenaires	Budget AdN
Une sensibilisation des différents consommateurs à l'alimentation durable	Sensibilisation à l'alimentation durable	NIVEAU 1	Action 18	Communiquer sur le PAT et l'alimentation durable auprès du grand public	Augmenter et entretenir l'appétence de la population à l'alimentation durable	Chargée mission PAT de l'AdN	x	*Communiquer sur la démarche du PAT (le fonctionnement, les objectifs) et de ses actions (présentation des actions, de leurs avancées) auprès des acteurs du système alimentaire. *Communiquer autour de l'alimentation durable via les supports numériques de l'Agglomération	Service communication de l'AdN, Pays Val de Loire Nivernais, Conseil Départemental Promotion Santé BFC	
			Action 19	Création de la cuisine mobile du Pays Val de Loire Nivernais		Chargée de mission PAT PVdLN		Participation de la chargée de mission PAT de l'Adn aux réunions organisées dans le cadre de la création de l'outil (COTECH et COPII).	ESAAB Toques Nivernaises, Chargée de mission PAT AdN, Fédération des Centres sociaux	/
			Action 20	Sensibiliser à l'alimentation durable auprès des étudiant.e.s de l'ISAT		Chargée de mission PAT AdN et PVdLN	x	*Organiser un temps autour de l'alimentation durable durant l'intersemestre à l'ISAT *Faire une semaine autour de l'alimentation durable au RU de l'ISAT (pesée du gaspillage alimentaire, sensibilisation sur la consommation...)	ISAT, Conseil Départemental, Toques Nivernaises, Producteurs, Prestataire de la restauration universitaire, UDAF	/
			Action 21	Sensibiliser à l'alimentation durable auprès des gens du voyage		Service Cohésion Sociale de l'AdN		Intégrer le volet alimentaire dans le projet socio-éducatif auprès des gens du voyage.	Promotion Santé BFC, CPTS, Gadjé	?
		NIVEAU 2	Action 22	Sensibiliser à l'alimentation durable auprès du public scolaire	Augmenter et entretenir l'appétence de la population à l'alimentation durable	x	*Accompagner les établissements scolaires pour renforcer les actions de sensibilisation autour de l'alimentation durable. Connexion avec l'action 1 et 2. Les actions en place au SYMO peuvent être développées, mais besoin de temps pour les mettre en œuvre. De même le service Déchets de l'Agglomération porte des actions de sensibilisation qui pourraient être développées.	Restaurants collectifs et agents, services périscolaires, Associations de parents d'élèves, Service Déchets AdN	Besoin de temps d'agents	
			Action 23	Sensibiliser à l'alimentation durable auprès de tous étudiant.e.s		x	*Développer des actions de sensibilisation	Service Enseignement Supérieur et chargée de mission PAT de l'AdN, CROUS	Besoin de temps d'agents	
			Action 24	Sensibiliser à l'alimentation durable auprès de tout public		Chargée mission PAT de l'AdN	x	<u>Pistes de travail (choix à faire) :</u> *Un temps annuel autour de l'alimentation durable *Une rubrique spéciale alimentation dans le Nevers Agglo ça me botte *Un guide du « bien manger » (annuaire des animations, des recettes de cuisine, points de vente des produits locaux, informations nutritionnelles...) S'appuyer sur les acteurs du Contrat de ville pour développer des actions dans les QPV et le Contrat Local de Santé du Pays Val de Loire Nivernais.	PVdLN, CD, PNM Promotion Santé BFC, CPTS Chambre d'Agriculture BioBFC Syndicats agricoles/producteurs Centres sociaux Organismes de formation, LEGTA, Communes.....	Besoin de temps d'agents en fonction des actions développées
			Action 25	Animation d'un réseau de jardins amateurs sur le département de la Nièvre		Ville de Nevers ?	x	Suivre la démarche lancée par le Pays Nivernais Morvan sur la mise en relation des jardins partagés/collectifs.	Associations, communes, Pays Val Nivernais Morvan	/

Axe stratégique	Thématique	Niveau	N°	Nom	Enjeu principal	Pilote	Inter PAT	Description synthétique et tâches de la chargée de mission PAT	Acteurs partenaires	Budget 2024
Gouvernance du PAT	Gouvernance et coordination	NIVEAU 1	Action 26	Faire vivre l'équipe projet du PAT de l'AdN	Assurer une connaissance, un suivi et une participation au PAT des acteurs du système alimentaire de l'Agglomération de Nevers	Chargée mission PAT Agglomération de Nevers		Information collective régulière, mobilisation dans le COFIL. Temps de travail individuel par action.	Equipe projet PAT AdN	/
			Action 27	Participer à la coordination des PAT de la Nièvre			x	*Réunion mensuelle des PAT (2h) *Point avec la DDT à définir *Participation de la chargée de mission PAT de l'AdN aux commissions alimentation du PVdLN *Co-organisation et participation aux COFIL interPAT avec les élu.e.s principaux.	Chargés de PAT de la Nièvre, DDT, DRAAF	/
			Action 28	Participer à la vie des réseaux des PAT				Temps en fonction des propositions. Réseau départemental, régional, national.	DDT, DRAAF	/
			Action 29	Animer le COFIL du PAT				*Organiser les réunions du Groupe de Travail Elu.e.s *Organiser les COFIL avec les acteurs du système alimentaire et les tenir informés de l'avancement de la démarche*Proposer des retours d'expérience, voyage d'étude...	COFIL du PAT	Budget de voyage d'étude
			Action 30	Mobiliser le Conseil de Développement de l'AdN dans la démarche de PAT			Chargée d'animation du Conseil de développement et du PAT de l'AdN	*Mobiliser le conseil de développement pour faire participer les habitants à la vie du PAT	Conseil de développement	/
		NIVEAU 2	Action 31	Mobiliser un panel plus large de consommateurs dans la démarche de PAT			<i>Piste de mise en œuvre :</i> *Mobiliser les conseils de quartiers et les communes pour faire participer les habitants à la vie du PAT *S'appuyer sur le contrat de ville *Faire un forum des transformations sur le PAT et l'alimentation durable	Grand public	/	

Annexes

Tableau 1 : Les maillons de la chaîne alimentaire

Production	Transformation	Distribution	Promotion	Consommation	Déchets
Ce qui porte sur la production de la matière première alimentaire (les produits bruts)	Ce qui porte sur la transformation des produits bruts : transformation agro-alimentaire, restauration hors domicile, cuisine chez le particulier	Ce qui porte sur les manières d'accéder et de mettre à l'accès les produits alimentaires (point de vente et livraison, type et provenance des produits...)	Ce qui porte sur la mise en valeur des produits alimentaires (labels, communication, publicité...)	Ce qui porte sur les manières de consommer les produits alimentaires (part et types de produits, lieux de consommation...)	Ce qui porte sur la gestion quantitative des produits alimentaires tout au long de la chaîne alimentaire (déchets de cultures, invendus, gaspillage alimentaire...)

Tableau 2 : Les différentes réunions organisées pour la construction du PAT

Nom des réunions	Date	Organes de gouvernance mobilisés
Cadrage avec les élus référents de l'Agglomération de Nevers	17/11/2022	Elus référents
Présentation de la démarche	12/01/2023	Equipe projet
Présentation de la démarche	30/01/2023	Groupe de travail élus
Présentation de la méthode de construction du PAT	20/03/2023	Groupe de travail élus
Diagnostic du PAT (5 réunions)	11/05/2023, 26/05/2023, 02/06/2023, 09/06/2023, 21/06/2023	Cheville ouvrière, partenaires, équipe PAT 58
Présentation des résultats du diagnostic et construction de la stratégie	25/09/2023	Groupe de travail élus
Présentation du PAT et travail sur des pistes d'actions	12/02/2024	Grand public : Conseil de développement de l'Agglomération
Présentation du PAT aux élus communautaires	21/02/2024	Bureau communautaire
Présentation du PAT aux élus communautaires de la transition écologique	04/03/2024	Bureau communautaire
Réflexion sur des actions de sensibilisation du grand public	04/03/2024	Grand public : Conseil de développement de l'Agglomération
COPIL de validation du PAT	07/03/2024	COPIL du PAT
Vote au Conseil communautaire	23/03/2024	Bureau communautaire

Tableau 3 : Les réunions du diagnostic du PAT

Nom de la réunion	Date	Nombre de personnes présentes	Structures représentées	Lien vers le document de diagnostic
Production agricole professionnelle – foncier, production, population, formation, installation et transmission des exploitations et contexte écologique	Jeuudi 11 mai de 10h à 12h	20	Nevers Agglomération, Ville de Nevers, Coulanges-les-Nevers et Challuy Conseil Départemental, Chambre d'Agriculture, Semeurs du possible EPL Agricole Nevers-Cosne, DDT, DDETSPP Pays Val de Loire Nivernais	https://drive.nevers.fr/s/SKqKfLDrw7XCi2e
Filières agricoles – de la production à la distribution	Vendredi 26 mai de 10h à 12h	21	Nevers Agglomération, Ville de Nevers, Fourchambault, Coulanges-les-Nevers et Challuy Conseil Départemental, Chambre d'Agriculture, CERD, DDT Alterre BFC, MSA BFC, EPL Agricole Nevers-Cosne Pays Val de Loire Nivernais, Nièvre Numérique, Cosne abattoir	https://drive.nevers.fr/s/jjPXd7wjk5xCzx6k
Restauration collective - fonctionnement, approvisionnement (dont produits locaux) et loi EGAlim	Vendredi 02 juin de 10h à 12h	22	Nevers Agglomération Villes de Nevers, Varennes-Vauzelles, Fourchambault, Coulanges-les-Nevers et Challuy Conseil Départemental, Chambre d'Agriculture, ASEM SYMO, CERD, DDT, EPL Agricole Nevers-Cosne	https://drive.nevers.fr/s/aaNA7cL6z0q8mGY
Restauration commerciale (restaurants, restauration rapide, snacking...) - vers une alimentation durable ?	Vendredi 9 juin de 14h à 16h	10	Nevers Agglomération, Ville de Coulanges-les-Nevers et Challuy Chambre d'Agriculture, Pays Val de Loire Nivernais Adapei 58, UMIH de la Nièvre	https://drive.nevers.fr/s/e3BkTE73CbpArjG
Sensibilisation des différents publics et accès à une alimentation saine et durable	mercredi 21 juin de 10h à 12h	10	Nevers Agglomération, Ville de Coulanges-les-Nevers et Varennes-Vauzelles Chambre d'Agriculture Pays Val de Loire Nivernais Conseil Départemental, CMA	https://drive.nevers.fr/s/mrLqwok5tZP22w8

Tableau 4 : Synthèse des enjeux du système alimentaire de l'Agglomération de Nevers issus du diagnostic de 2023 (**en gras** les enjeux principaux dans le plan d'actions de 2024)

Thématiques		Enjeux issus du diagnostic de 2023	
Thématique principale	Sous-thématique	Enjeux principaux	Sous-enjeux
Restauration collective	Structures et réglementation	Accompagner les structures de restauration collective vers une alimentation durable	Connaître les structures de restauration collective
			Faciliter le suivi des mesures de la loi EGALim
	Approvisionnement en produits de proximité et de qualité EGALim	Augmenter la part de produits de proximité et de qualité dans la restauration collective	Avoir un personnel formé à l'alimentation durable
			Exemplarité de l'Agglomération et de ses communes
Gaspillage alimentaire	Diminuer le gaspillage alimentaire dans les assiettes et dans la phase de production	La quantité : besoin et offre	
		Le prix : budgets des restaurants collectifs et juste revenus des producteurs	
		Logistique	
Restauration commerciale	Offre de restauration commerciale	Avoir une offre de restauration commerciale sur le territoire qui réponde aux enjeux d'alimentation durable (maintenir et développer)	Sécurisation des marchés pour les producteurs
			Respecter le cadre des marchés publics
	Approvisionnement en produit de proximité	Développer et valoriser la présence de produits de proximité au sein des structures de restauration commerciale	Quantifier et qualifier le gaspillage alimentaire
			Informer les consommateurs des structures de restauration commerciale qui travaillent avec des produits de proximité
Aspect nutritionnel / produits de qualité (environnemental et nutritionnel)	Permettre une restauration des habitants dans les structures de restauration commerciale qui soit favorable à leur santé et à l'environnement	Mobiliser de nouvelles structures de restauration commerciale	
Accès des particuliers à une alimentation durable	Accès géographique	Augmenter la part de produits de proximité dans les différents points de vente de produits alimentaires	Avoir du personnel sensibilisé
			Avoir des convives sensibilisés
Filières agricoles	Filière légumes et fruits	Renforcer la production de légumes et de fruits pour répondre aux besoins du territoire	Améliorer l'approvisionnement en produits alimentaires des structures d'aide alimentaire
			Diminuer la précarité alimentaire
			Marchés de plein air
			Epiceries, superettes, magasins spécialisés
			GMS
			Initiatives citoyennes
			Renforcer les productions de légumes
			Développer les productions de fruits
			Augmenter la part de légumes de proximité dans les points de consommation
		Avoir des outils de transformation des légumes à proximité des maraichers de l'Agglomération	

	Filières animales (viande, lait, œufs)	Favoriser la présence de produits animaux de proximité dans les structures de restauration collective	
		Maintenir et développer les outils de transformation de la viande	
		Maintenir et améliorer le modèle d'élevage extensif	Cf dynamique d'exploitations
	Avoir des produits certifiés de qualités pour répondre aux besoins des restaurants collectifs et valoriser les productions locales		
	Filières céréales et légumineuses	Favoriser la production et la consommation des légumineuses	Approvisionner la restauration collective
Consolider l'utilisation de céréales locales (brutes et transformées)			
Dynamique agricole	Foncier	Connaître et maîtriser notre foncier agricole	Connaître et suivre le foncier agricole, et orienter son évolution
	Dynamique d'exploitations	Accompagner l'installation et la transmission d'exploitations pour maintenir les activités et les diversifier	Sécuriser le foncier agricole à potentiel alimentaire
			Faciliter l'accès aux exploitations à transmettre à des porteurs de projet
			Favoriser des productions qui répondent aux besoins alimentaires du territoire et qui permette la diversité de leur modes de production (cf filières)
		Diversifier et structurer les filières de production pour répondre aux besoins alimentaires du territoire	Approvisionner la restauration collective
		Accompagner les modes de production vers des modèles plus vertueux pour la préservation de la biodiversité, des ressources naturelles et de la santé humaine	Gestion quantitative de l'eau en agriculture Préservation et développement de la biodiversité dans les espaces agricoles (phytosanitaires, qualité des sols, biodiversité végétale)
Population agricole	Attirer des jeunes vers les formations agricoles	Sensibiliser	
	Conserver les personnes formées sur le territoire	Sensibiliser. Accompagner à l'installation.	
Sensibilisation à une alimentation durable	Monde agricole	Faire du lien entre le monde agricole et la population et sensibiliser aux enjeux du monde agricole	Accompagner les événements déjà en place
	Produits de proximité	Promouvoir les produits de proximité et les producteurs	Avoir une information claire et mise à jour
	Alimentation durable	Augmenter et entretenir l'appétence de la population à l'alimentation durable	Promouvoir et développer des animations
Gouvernance et coordination	Coordination technique	Assurer une connaissance, un suivi et une participation au PAT des acteurs du système alimentaire de l'Agglomération de Nevers	
	Gouvernance partenariale		

Glossaire

Ademe : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
 AdN : Agglomération de Nevers
 ASEM : Acteurs Solidaires En Marche
 BFC : Bourgogne Franche Comté
 CA : Chambre d'Agriculture
 CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
 CCCdL : Communauté de Communes Cœur de Loire
 CCI : Chambre du Commerce et de l'Industrie
 CD : Conseil Départemental
 CERD : Centre d'étude et de Ressources sur le Diversifications
 CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat
 CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale
 COPIL : Comité de Pilotage
 CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
 CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
 C2M : Campus métiers marzy
 DDETSPP : Direction Départementale de l'Emploi, du travail, des Solidarités et de la Protection des Populations
 DDT : Direction Départementale des Territoires
 DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
 ETA : Espace Test Agricole
 EPL: Etablissement Public Local
 ESAAB : Ecole Supérieures d'Arts Appliqués de Bourgogne
 Gadjé : Association Régionale des Gens du voyage
 ISAT : Institut Supérieurs de l'Automobile et des Transports
 LEGTA : Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de Challuy
 MSA : Mutualité Sociale Agricole
 NRB : Nature et Régions
 PAT : Projet Alimentaire Territorial
 PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de la Nièvre
 PNM : Pays Nivernais Morvan
 PVdLN : Pays Val de Loire Nivernais
 SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
 SCOT : Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territorial
 SYMO : Syndicat Mixte Ouvert pour la Restauration
 UDAF : Union Départementale des Associations Familiales
 UMIH : Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie

